

La Poste : à la veille du débat sur le projet de loi, Christian Estrosi motive les directeurs territoriaux

Publié le 19 octobre 2009

Le projet de loi sur la réforme de La Poste doit passer dans les mains de la commission des affaires économiques du Sénat les 20 et 21 octobre 2009, pour être ensuite examiné par l'Assemblée nationale début novembre.

A la veille de ces premières discussions, Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie, a voulu rassembler ses troupes. Au cours d'une réunion organisée ce lundi 19 octobre à Bercy, il a pu motiver les directeurs territoriaux de l'entreprise publique, en présence de Jean-Paul Bailly, président du groupe, et leur dire ce qu'il attendait d'eux. La réforme de La Poste prévoit la création d'une société anonyme à capitaux publics. Elle doit permettre une augmentation de capital de 2,7 milliards d'euros, destinée à moderniser La Poste en vue de l'ouverture totale à la concurrence le 1er janvier 2011. "Ensemble, il faut qu'on fasse avancer les choses", a souligné Christian Estrosi lors de cette grande réunion, insistant sur les files d'attente aux bureaux de poste, sur les horaires d'ouverture pas forcément toujours adaptés au public et sur les colis qui arrivent toujours en retard au moment de Noël... "La Poste doit mériter la confiance que lui accordent les Français", a poursuivi le ministre, fixant trois objectifs aux directeurs territoriaux de l'entreprise. Premier point : le bien-être du personnel. "Les hommes et femmes ne doivent pas être la variable d'ajustement", a-t-il précisé, demandant à ce que ce bien-être des postiers soit mesuré chaque année. Autre objectif : les relations avec les élus locaux. "Ils ont le sentiment d'être informés mais pas consultés ; ils considèrent que les vraies décisions sont prises sans eux".

Sur ce point, Christian Estrosi veut des avancées et considère qu'il faut aussi une évaluation régulière de la qualité des relations avec les élus. Pour parfaire l'harmonie entre élus et directeurs territoriaux, il propose aussi d'étendre la compétence des commissions départementales, dans lesquelles sont représentés les élus, aux transformations des centres de tri "qui emploient des centaines de personnes". Enfin, le ministre prône l'ouverture et le dialogue. "Ouvrez-vous aux Français ! Allez à leur rencontre, expliquez-leur pourquoi il y a cette réforme", leur a-t-il conseillé. "Qui mieux que vous peut rassurer les Français ?", a encore insisté le ministre chargé de l'industrie.

Le vote citoyen concernant la privatisation de La Poste organisé du 28 septembre au 3 octobre a, on le sait, remporté un vif succès, avec plus de deux millions de participants. Plus de 90% ont voté contre la privatisation.

Emilie Zapalski